



# ACIDE MONOSILICIQUE

Silice Biodisponible

## ANALYSE GARANTIE

20 % - Acide monosilicique

Dérivé de : Terre de diatomées

Utilisation : Complément aux cultures carencées en silice

## FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS

TERRA TECH INT'L LLC.

320 S Flamingo Rd, Suite 339, FL - 33027

503-838-2467

## DISTRIBUÉ ET VENDU PAR :

High Brix Manufacturing Inc.

25147 Township Road 490, Leduc County, AB - T4X2N4

[www.highbrix.ca](http://www.highbrix.ca) - 587-671-0111



VOLUME NET : 10 LITRES

LOT/NUMÉRO  
DE LOT :

## PREMIERS SECOURS :

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

UTILISER DES GANTS EN CAOUTCHOUC ET UNE PROTECTION OCULAIRE STANDARD.

Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux - Rincer les yeux à l'eau.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau - Rincer à l'eau savonneuse.

Ingestion : Peut provoquer des douleurs à l'estomac,  
des nausées, des crampes et des vomissements.

Consulter immédiatement un médecin.

Éviter l'inhalation. Le port d'un masque approprié est recommandé.

Il n'existe aucune garantie, expresse ou implicite, concernant  
l'utilisation de ce produit autre que celle indiquée sur l'étiquette,  
par le distributeur ou le fabricant.

Conservation : À conserver dans un endroit frais et sec. Conserver le  
produit dans un récipient hermétiquement fermé et à l'abri de l'humidité.

Numéro d'enregistrement : 2016009A Loi sur les engrains

## MODE D'EMPLOI

### Dose d'application générale (toutes cultures) :

250 ml par acre aux taux de dilution recommandés

### Taux de dilution (toutes cultures) :

Pulvérisation foliaire : Le taux de dilution doit être de 1:1000.

Sol nu/en sillon : Le taux de dilution doit être de 1:100.

### Instructions de mélange :

Ne pas préparer ! Ajouter de l'eau propre, puis ajouter ZumSil au  
taux recommandé. Bien mélanger. Appliquer dans les 4 à 8 heures.

Ne pas mélanger avec des acides, car le produit est très alcalin et peut réagir.

Pour connaître les taux d'application agronomiques appropriés à votre culture, à votre type  
de sol et à votre climat, veuillez consulter un conseiller en cultures,  
un conseiller agricole ou un agronome local.